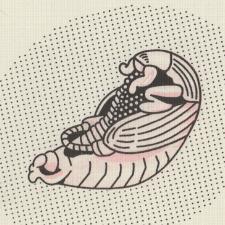
# CAHIER DES NUISANCES



# Cahier des nuisances

Hypothèses



Une enquête de Clément de Gaulejac & Marc A. Reinhardt Les vers blancs sont des larves de coléoptères
Qui grouillent Dieu sait où en bouffant nos racines,
Ennemis des uns et délice pour d'autres
On est sur la piste de vos métamorphoses.



### Le dégoût

On venait d'emménager dans une nouvelle maison. On avait une cour, et on était déterminé à y installer un potager. Après avoir bêché un petit lopin, j'ai vu quelque chose grouiller à la surface : un ver blanc. Je prends la chose en photo et te l'envoie par texto. Tu me réponds instantanément : Ark. Peu de temps après, tu me dis : ce n'est pas tant le ver qui m'a dégoûté, que de le voir dans ta main.

C'est vrai que c'est un peu dégueux... de proche. Quand il n'y en a pas trop, c'est plutôt inoffensif, voire attirant, un peu comme on est fasciné par des choses idiotes. J'ai beau détester avoir des boutons, je peux passer beaucoup trop de temps sur le web à regarder des doigts qui les font éclater.

Le dégoût, si c'est physique, c'est peut-être une question d'échelle finalement, d'échelle de plans ?

#### Les fourmis

Je te parle des fourmis microscopiques qui apparaissent chez moi dès que j'oublie de ramasser une miette et qui me dégoûtent parce qu'elles forment une masse qui grouille. Tu me dis que tu en as aussi chez toi, mais que tu fais l'expérience de les laisser manger la miette et qu'ensuite elles disparaissent comme elles étaient venues. Dans ce cas, on pourrait donc considérer que la nuisance est simplement le dégoût suscité par le grouillement. Parce que d'un point de vue tout à fait pragmatique, les fourmis donnent un coup de main en économisant un coup de balai. Le soir de la première dérive, ie suis dans la cuisine en train d'écrire, et vois du coin de l'œil l'ombre sournoise de la souris se glisser hors de sa cachette pour circuler entre mes jambes.

# VER BLANC.

#### CHAPITRE PREMIER

DU HANNETON , DE SES MÉTAMORPHOSES.

Parmi les insectes que la Providence semble avoir placés sur la terre pour mettre à de rudes épreuves la patience de l'homme, il faut surtout distinguer le man, plus connu sous les noms vulgaires de ver blanc, turc et meuner. Ennemi d'autant plus redoutable qu'il se dérobe à nos regards, et que les indices de son existence sont déjà le résultat de ses ravages, il exige de la part du cultivateur non-seulement cette surveillance active, suffisante souvent pour la destruction d'autres insectes,

Je me dis qu'il va falloir travailler fort pour accepter cette collaboration, que je ne suis pas encore tout à fait « diplomate » au sens où l'entend Morizot, c'est à dire de se laisser affecter par la conflictualité des interdépendances pour découvrir la puissance commune qui peut émaner de la coexistence avec nos ennemis.

À bien y penser, le mot « ennemi » semble un peu fort. Y-aurait-il une différence entre un ennemi et une nuisance, ou bien un entre-deux?

#### La tondeuse du voisin

Ca faisait seulement quelques semaines que le printemps était arrivé, et je n'avais pas encore saisi ce que ca implique d'habiter une maison en banlieue. Pendant que je finissais ce que mon beau-père appelle le « tour du propriétaire », je voyais soudain la gouttière fissurée, la planche du deck qui déconne, les feuilles mortes de l'automne dernier qu'on n'avait pas pris le temps de ramasser Avant de fermer l'oeil sur toutes les choses à remettre à plus tard, un voisin s'est dirigé vers moi avec son grand danois en laisse. Il m'a chaleureusement souhaité la bienvenue dans le quartier avant de me dire de ne surtout pas hésiter à lui demander sa tondeuse si on en avait besoin, ça lui ferait plaisir de nous la prêter N'IMPORTE QUAND.

La pelouse, c'est pas une mince affaire.

# EST-CE QUE LE HANNETON SE SOUVIENT QU'IL A ÉTÉ UN VER BLANC ?

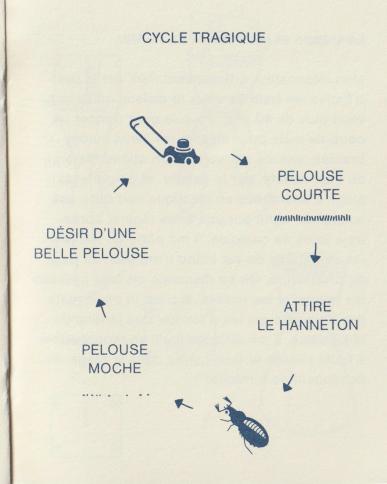


EST-CE QUE ÇA LE DÉGOÛTE ?

### Le bon père de famille

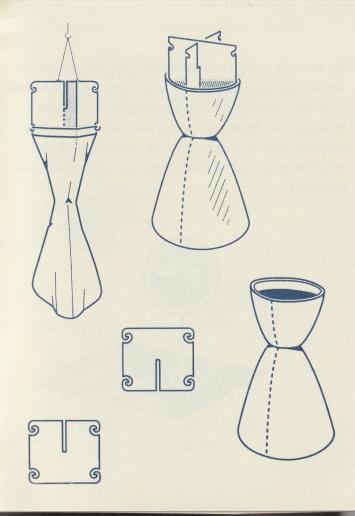
Je me souviens d'une définition française qui définit comme nuisance tout ce qui empêche un individu de « jouir de son bien en bon père de famille ». Il s'agit en fait d'une clause des baux qui obligeait le locataire « à jouir des locaux en bon père de famille », clause remplacée depuis par « paisiblement ». Cette parenthèse indique toutefois à quel point l'idée de nuisance soustend la normativité, le consensus, voire dans ce cas un certain ordre patriarcal.

Dans la nomination d'une nuisance, il y a donc un mot d'ordre qui s'entend dans un certain discours, et nécessairement dans un langage «naturel». Mais, une chose indésirable pour un être vivant l'est-il forcément pour un autre?

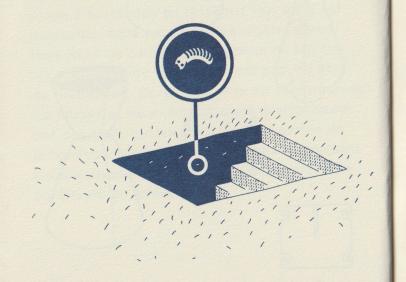


## La trappe et les cercles de l'enfer

Mon informateur à Greenfield Park est le père d'Émilie, en train de vider la maison où ils ont vécu plus de 40 ans. J'y suis pour donner un coup de main pour classer les livres innombrables, une vie de lecture. On attend Martin, du Port de tête, sur la galerie, et on parle du piège à scarabées en plastique vert qui y est suspendu, agité par une brise légère, après trois jours de canicule. Il me parle du fait que les scarabées du ver blanc n'ont pas, ou plus, de prédateurs. On se demande où sont passées les taupes et les mulots, si c'est le glyphosate des pelouses qui les a fait fuir des jardins de la banlieue. Il me dit aussi qu'il se reproduisent à toute vitesse et que, même dans le piège, ils continuent de forniquer.



Je dis que c'est le moment où jamais, en guise de plaisanterie moyenne, et lui fait une référence à l'Enfer de Dante : une fornication terminale et infernale. Et je me dis qu'elle part bien cette enquête des nuisances, si ça n'a pas pris dix minutes pour qu'on descende au premier cercle de l'enfer.



### LE HANNETON ET LE VER BLANC SONT-ILS UN MÊME ORGANISME?



OU DEUX ORGANISMES
DIFFÉRENTS ?

## Les règles et la nuisance

Selon le droit (ou à défaut, le règlement municipal de la ville de Laval), il est interdit sous peine d'amende de :

- laisser pousser sur un terrain des plantes nuisibles à la santé du public ou à l'environnement;
- maintenir la végétation (pelouse, mauvaises herbes, etc.), sur un terrain vacant de 2000 m2 et moins, à une hauteur supérieure à 30 cm;
- de maintenir la végétation sur un terrain vacant de plus de 2000 m2 à une hauteur supérieure à 30 cm, sur une bande de 2 m le long d'une rue ouverte à la circulation et le long de tout terrain adjacent servant, en tout ou en partie, à l'habitation;
- de maintenir les végétaux à une hauteur supérieure à 20 cm sur un terrain où se trouve un immeuble, à l'exception des platebandes, des fleurs, des plantes ornementales, des arbres, des arbustes et des plantes couvre-sol.

Le cahier des nuisances s'inscrit dans le cycle thématique « Fermentation, science et fiction » de la programmation régulière du centre d'artistes Verticale.

Composé en Signifier de Kris Sowersby, Nimbus Sans de URW Studio et Atlas typewriter de Carvalho Bernau.

Achevé d'imprimer avec Raquel à Hull et l'Atelier Universel à Montréal en octobre deux mille vingt-deux.



le clinique